Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.
Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

PROCES VERBAL N°9

Relevés de décisions - Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux

Visioconférence du 20 juin 2025

PRÉSENTS

Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Philippe MANIEL	Membre
	Robert VINCENT	Membre
	Alain CALDARELLA	Membre
	Benoît BEZU	Membre
Madame	Perrine BLONDEAU	Membre

EXCUSÉS

Messieurs	Thibault PORTALEZ	Membre
	Guilhem ROUSSIGNOL	Membre

ASSISTE

Monsieur	Alex DRU	Responsable juridique

Le 20 juin 2025, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par visioconférence.

Elle a analysé la situation financière de certains clubs évoluant en championnat Elite au cours de la saison 2024/2025 et ceux demandant l'accession en championnat Elite pour la saison 2025/2026.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

Date de publication : 12/08/2025

ASS SPORTIVE DE MONACO

- Accepter la candidature du Club au championnat Elite Féminin pour la saison 2025/2026 ;
- Pénalité financière ;
- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2025/2026 ;
- Préconisations ;
- Avertissement.

LES NEPTUNES DE NANTES VOLLEY ASSOCIATION

- Mise en délibéré.

QUIMPER VOLLEY 29

- Accepter la candidature du Club au championnat Elite Féminin pour la saison 2025/2026 ;
- Pénalité financière ;
- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2025/2026 ;
- Préconisations ;
- Avertissement.

UGSI VOLLEY SEINE OUEST

- Accepter la candidature du Club au championnat Elite Masculin pour la saison 2025/2026 ;
- Pénalité financière ;
- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2025/2026 ;
- Préconisations ;
- Avertissements.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF